Communiqué de presse du 2 octobre 2026

Aides à l'installation des professionnels de santé : un effet d'aubaine manifeste

Suite à l'article du 29 septembre dans *La Nouvelle République* mettant en avant la politique départementale de soutien à l'installation des professionnels de santé, nous souhaitons apporter plusieurs nuances de taille :

- **Un impact non prouvé :** L'enquête démontre qu'une fois sur deux, l'aide départementale a concerné un projet qui se serait réalisé sans aides publiques. Cela met en évidence un véritable effet d'aubaine.
- **L'avis de la Cour des comptes :** Dans un rapport réalisé à la demande du Sénat, l'institution confirme noir sur blanc que « les aides à l'installation n'ont pas d'effet démontré ».
- **Une situation inchangée pour les patients :** Loin de s'améliorer, l'accès aux soins dans la Vienne est très difficile, voire impossible pour toutes celles et ceux qui ne trouvent pas de médecin, généraliste ou spécialiste.

Face aux déserts médicaux, la création de centres de santé publics, avec des médecins salariés, nous semble être une réponse bien plus efficace et structurelle.

- Lien rapport de la cour des comptes : https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2025-11/20251112-Aides-installation-des-medecins-liberaux.pdf

La Vienne en Transition

Groupe des élu·es du Conseil départemental de la Vienne

Ludovic Devergne, Florence Harris, Sarah Rhallab, Grégory Vouhé